

## **Chargé/Chargée de projets en cadenassage**

**(1 poste contractuel 3 ans)**

Faire partie de l'équipe de la Ville de Baie-Comeau, c'est avoir à cœur nos citoyens et penser au rayonnement de notre région. C'est également faire preuve d'équité, de transparence, de rigueur, de compétence et de respect.

Nous sommes fiers du service offert aux citoyens depuis 1937, nous désirons répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir!

*À la Ville de Baie-Comeau, nous encourageons la diversité sous toutes ses formes et nous nous engageons à favoriser un environnement de travail inclusif et respectueux de toutes les différences.*

Tu es à la recherche d'un nouveau défi stimulant ayant une portée régionale? Tu voudrais participer au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau au sein d'une équipe dynamique? Voici ta chance. Nous cherchons une personne talentueuse telle que toi pour le poste de : **Chargé/Chargée de projets en cadenassage.**

### **Sommaire du poste**

Relevant du service des ressources humaines, la personne titulaire de ce poste collabore activement à l'avancement de l'implantation du projet de contrôle des énergies sur les équipements et des machines fixes et mobiles, en atelier ou sur la route afin de permettre à la Ville de se conformer aux exigences du Règlement sur la santé et la sécurité du travail relatives au cadenassage. Elle agit comme gestionnaire de projet et facilitateur auprès des différents intervenants afin de maximiser l'efficacité des échéanciers et de la qualité des différentes étapes du projet.

### **Pourquoi travailler à la Ville de Baie-Comeau?**

- Horaire de **35 h** sur 4 jours et demi ET un horaire d'été sur 4 jours
- Salaire annuel entre **81 286 \$** et **89 324 \$**

### **Tes défis :**

- Planifier la mise en œuvre des différentes étapes de réalisation en lien avec le projet cadenassage.
- Gérer, contrôler et effectuer le suivi de l'échéancier du projet cadenassage.
- Évaluer et recommander les besoins en ressources humaines, matérielles et financières requises au bon déroulement du projet.
- Procéder à l'inventaire des équipements et des machines fixes ou mobiles dont l'entretien nécessite un contrôle des énergies.
- Établir une priorisation de ces équipements selon des critères prédéterminés.
- Rédiger et présenter des rapports de progression et faire état de l'avancement des travaux à différentes étapes de la réalisation du projet.
- Élaborer un plan d'action détaillé en fonction des besoins.
- Présenter une estimation des budgets nécessaires.
- Déployer un plan d'action pour mettre en place le cadenassage.

## **Qualifications:**

En tant que **chargé/chargée de projets en cadencement**, vous pourrez faire rayonner vos qualités et vos compétences, notamment grâce à :

- Un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou collégiales (DEC) dans un domaine en lien avec l'emploi ou toute autre formation jugée pertinente.
- 3 à 5 ans d'expérience dans la mise en œuvre de procédures de cadencement et expérience pertinente en gestion de projets ou toute autre expérience jugée pertinente.
- Une bonne connaissance en gestion de la prévention SST.
- Une connaissance générale des lois et des règlements en matière de santé et sécurité du travail.
- Une connaissance spécifique de la section S-2.1 du *Règlement sur la santé et sécurité du travail (RSST)*.
- La maîtrise du logiciel Microsoft Office et ses fonctionnalités utiles à la gestion de projet (diagramme de Gantt, Visio).
- Un permis de conduire classe 5 valide.
- Une expérience en milieu municipal (atout).

## **Date d'entrée en fonction :**

- Septembre 2024.

## **POSTULE DÈS MAINTENANT!**

Fais-nous parvenir ton CV ainsi que tes preuves scolaires à l'adresse suivante : [rh@ville.baie-comeau.qc.ca](mailto:rh@ville.baie-comeau.qc.ca) en mentionnant le concours 24-41 **avant le 22 juillet 2024, 17 h.**

➤ <https://www.ville.baie-comeau.qc.ca/>

***Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront avisées par courriel ou par téléphone. Nous vous remercions de l'intérêt porté envers la Ville de Baie-Comeau.***